



AZIMUT IRP

Formation UTILISER LE DROIT D'ALERTE ÉCONOMIQUE

Formation Action / éco



AZIMUT IRP

FORMATIONS - CONSEILS - EXPERTISES

LIGNE DIRECTE : 07 66 87 99 12

E-MAIL

info@azimut-irp.fr

ADRESSE

539 route de Flagy, 74570 Groisy

PROGRAMME DE LA FORMATION

Qu'est-ce que le droit d'alerte, quand et pourquoi le déclencher ?

- InformerLe cadre légal.
- Pourquoi le droit d'alerte et pour quoi faire ?
- L'articulation avec les autres consultations (obligatoires ou non).

Respecter le formalisme de la procédure

- Une procédure en deux temps.
- L'enjeu d'une préparation soignée.
- Comment bien se faire accompagner pour une mise en œuvre efficace de l'alerte.
- Le droit d'alerte, un outil de négociation.

Se faire assister par un expert-comptable

- Le cadre légal.
- Un levier pour avoir accès aux informations importantes de l'entreprise.
- Un travail collectif avec le concours de l'expert.



DURÉE
1 JOUR



CIBLE
Élus titulaires et suppléants du CSE



PRÉ-REQUIS
Aucun